



MENER À BIEN UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PUBLIC

Gérer l'opération en toute sécurité juridique

Le cadre de la conception et de la passation des opérations d'aménagement public a fortement évolué et révèle de nouveaux enjeux pour l'aménagement urbain. Dès lors, maîtriser les règles applicables au territoire sur lequel le projet se déroule et identifier les avantages et inconvénients de chacun des outils opérationnels s'avèrent essentiels pour réaliser une opération.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

BEST-OF

DIST.

Ref. : 8972029

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1555 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 25298

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

20 et 21 nov. 2023

- 20/11/2023 09:00 --> 21/11/2023 17:30 à Paris
 - 20/11/2023 09:00 --> 20/11/2023 17:30
 - 21/11/2023 09:00 --> 21/11/2023 17:30

OBJECTIFS

- Identifier les outils adaptés pour la réalisation des opérations
- Analyser les connexions entre les différentes procédures
- Concevoir l'opération, de la concertation à sa réalisation

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables de l'urbanisme opérationnel
Aménageurs publics et privés

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en aménagement urbain

COMPÉTENCES ACQUISES

Déterminer l'ensemble des contraintes à prendre en compte pour mener à bien votre opération

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Mener à bien une opération d'aménagement public

DÉFINIR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Intégrer la réglementation applicable

- Les précisions apportées par le Code de l'urbanisme
- La position de la jurisprudence administrative

Distinguer les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme

- Identifier les différentes catégories d'aménageurs

PRÉPARER L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Permettre la réalisation de l'opération dans les documents d'urbanisme et avec des mesures de sauvegarde



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



- L'inscription des opérations dans les documents d'urbanisme
- La mise en place d'emplacements réservés
- La prise en considération de l'opération d'aménagement
- Le sursis à statuer et le droit de préemption

Créer des réserves foncières par voie d'expropriation ou de préemption METTRE EN ŒUVRE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Organiser la concertation préalable et le débat public

Déterminer qui réalise les études préalables et selon quelles modalités

Choisir le mode de réalisation

- La régie
- Le mandat (MOP et hors MOP)
- La concession d'aménagement

Mettre en place les procédures et les contrats

Adapter le document d'urbanisme

- La modification, la révision et la mise en compatibilité par la DUP ou la déclaration de projet

Mettre en place la procédure d'urbanisme

- La zone d'aménagement concerté
- Le permis d'aménager et le lotissement
- Le permis de construire groupé

Réaliser l'opération d'aménagement

- Les acquisitions foncières
- La réalisation des travaux
- L'archéologie préventive
- La commercialisation de l'opération d'aménagement
- Les cessions immobilières des collectivités territoriales et des EPL
- Le principe d'égalité des usagers de l'opération d'aménagement

Identifier le régime de TVA applicable

- Le régime marchand de biens
- Les particularités des opérations réalisées en concession d'aménagement

Exercice d'application : prendre en compte les compétences des acteurs, les règles d'urbanisme applicables et les contraintes particulières, afin de déterminer les modalités de réalisation et les étapes de mise en œuvre adaptées pour la réalisation du projet d'aménagement proposé

INTERVENANTS

Eric BINETEAU
avocat associé
SELARL HORUS AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 